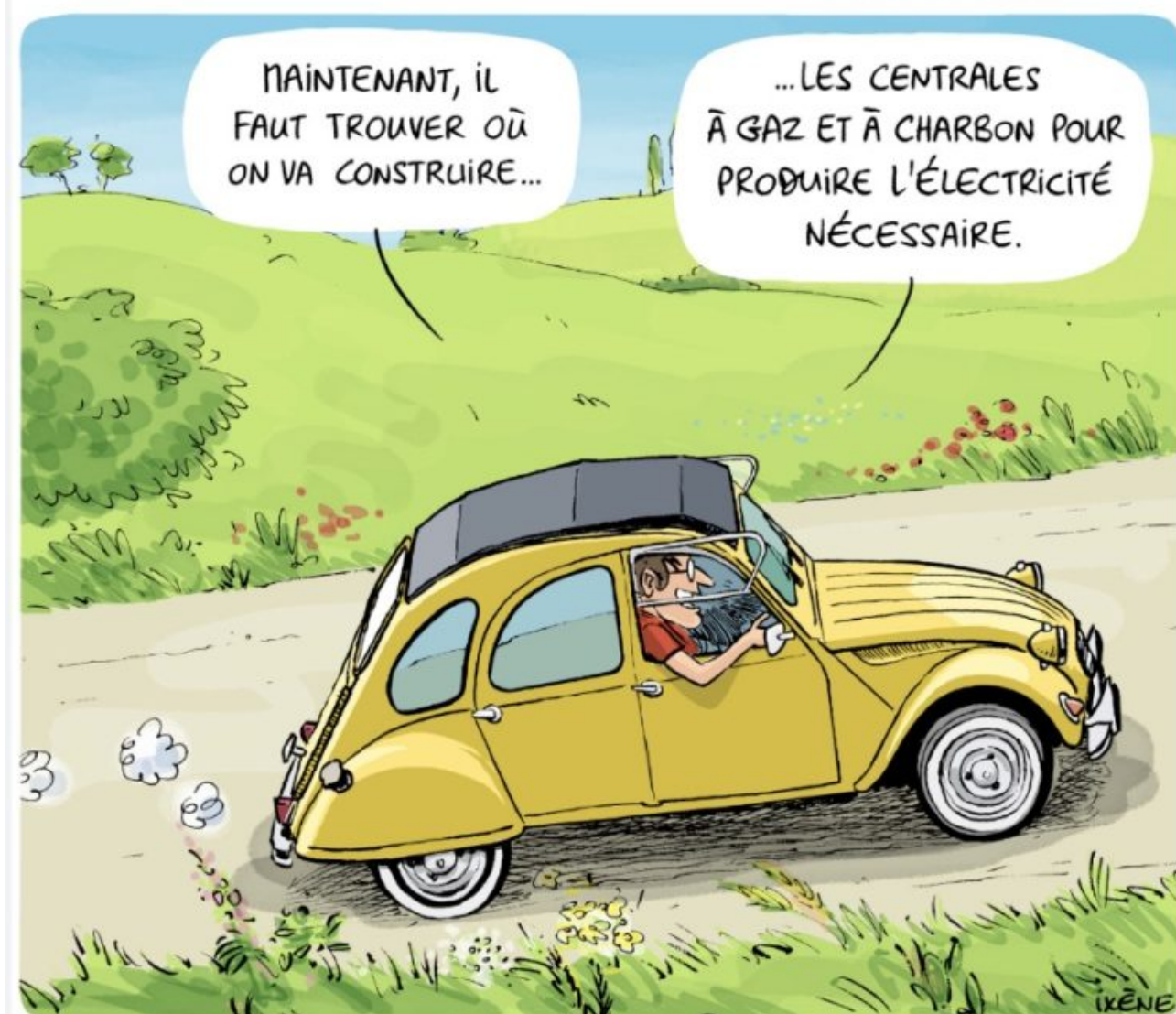


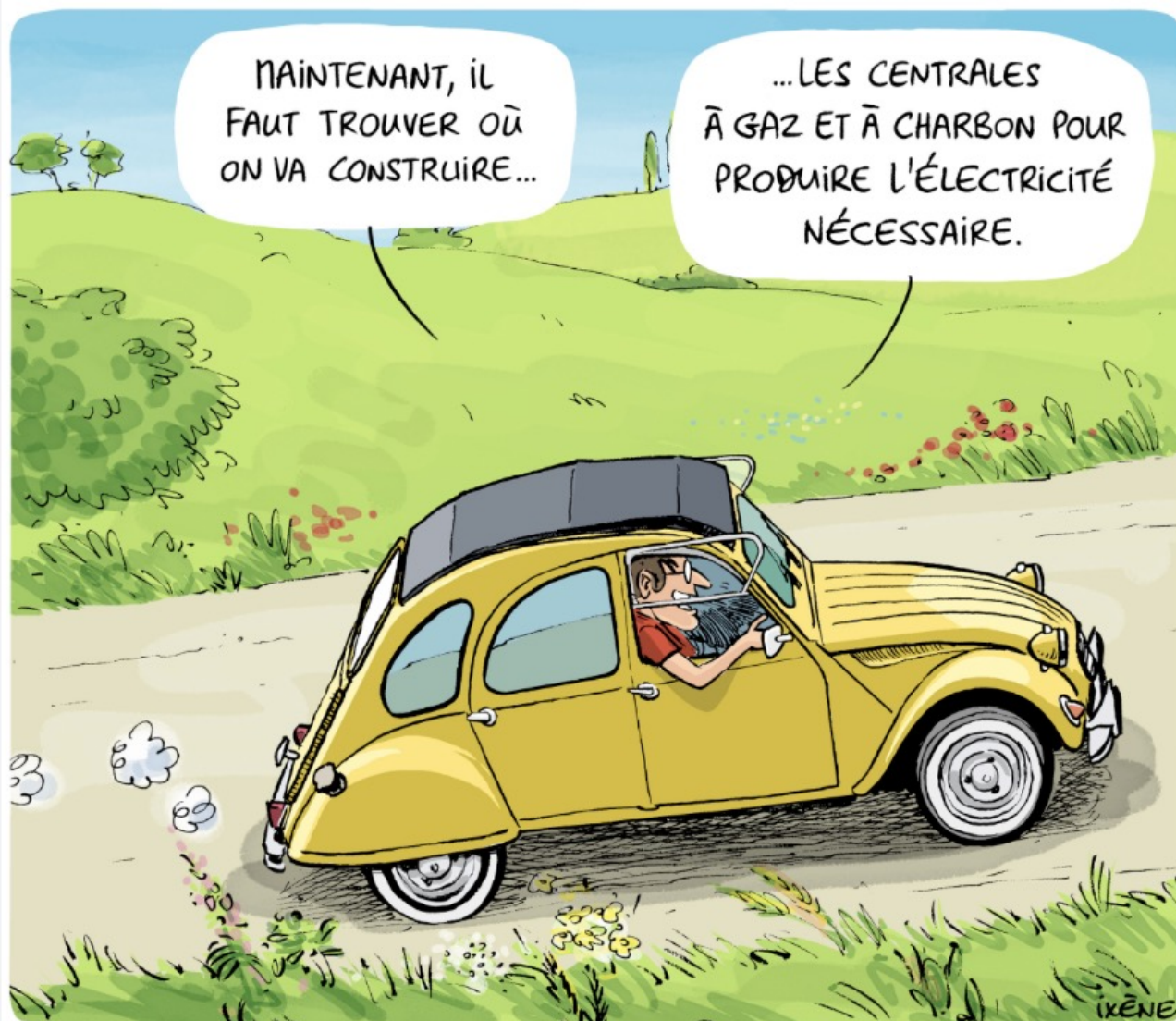
# Interdiction des voitures thermiques : les députés européens vont-ils enfin se rendre compte de leur folie ?

écrit par Patrick Jardin | 20 février 2025

PLUS DE VOITURES THERMIQUES **DÈS 2035**



## PLUS DE VOITURES THERMIQUES DÈS 2035



Screenshot

INCROYABLE ! ENFIN !

Les députés dans un accès de lucidité ont enfin compris que si Bruxelles persistait dans leur folie ils allaient mettre tout le commerce automobile européen par terre. Cela fait un an que je le dis, ça y est maintenant ils ont compris, mieux vaut tard que jamais ! Peut-être aussi se sont-ils rendu compte que dans leur folie « écologique », encore que les voitures comparées aux avions et aux supers tankers qui sillonnent nos océans cela ne représentait pratiquement rien, par contre la pollution développée par ces affreuses éoliennes qui ne

produisent pratiquement pas de courant, là Bruxelles ne s'en occupe pas !

**Rendez-vous compte : une toute bête 208 à piles coûte environ 35000€ soit presque 58% de plus que le même modèle à essence !** Quand on sait que les Chinois sont capables de sortir des modèles à piles pour 7000 à 12000€ **cela risque d'être la fin de notre industrie automobile et tout cela par la faute de la gourde Van der Lahyène !** Cette bonne femme est une véritable calamité je ne comprends vraiment pas pourquoi elle a été réélue ! Quant au peu de pollution que délivrent les voitures à piles cela est très loin d'être comme on essaie de nous le faire croire la panacée : **en effet comment sont confectionnées les batteries ?**

**Bah ce n'est rien qu'avec du cobalt que de jeunes Congolais vont extraire dans des mines dans des conditions épouvantables...** de même lors d'un accident avec ce genre de voiture c'est quasiment la destination de la casse vu le prix des batteries à remplacer et encore faut-il trouver un concessionnaire qui accepte de travailler sur ce genre de voiture qui contraint les mécanos à travailler (pour ceux qui l'acceptent) dans des conditions tout à fait spéciales avec de multiples précautions vu la haute tension qui règne.

**A cela il faut ajouter le risque d'incendie et les nombreux désagréments de recharge de la batterie** lors des déplacements dans les bouchons... j'ai un ami qui a acheté un véhicule à piles il est resté coincé sur l'autoroute durant 2 heures le temps qu'une prise de recharge se libère auquel il a fallu rajouter deux nouvelles heures pour recharger le tout évidemment dans le froid évidemment vu que sa batterie était déchargée !

Non je pense que le moteur thermique a encore de très beaux jours devant lui et je ne vous parle pas de l'énorme amende que Van der Laheyne veut délivrer aux constructeurs qui ne vendraient pas suffisamment de voiture à pile alors là on frise le grotesque vu que les constructeurs ne peuvent pas forcer les clients à acheter ces merdes ; personne n'en veut la meilleure preuve c'est que tous les constructeurs allemands que ce soit Volkswagen, Audi qui ont enregistré une baisse catastrophique de leurs ventes s'apprêtent à licencier 35000 personnes. Bmw, a enregistré également une chute catastrophique de leurs ventes environ 13% et s'apprête à licencier 10000 postes d'intérimaires Mercedes tire son épingle du jeu car ils ne vendent pas de voitures en Chine mais enregistrent eux aussi une baisse de 3%. Eux ne peuvent licencier vu que les salariés sont protégés par une convention contre les licenciements jusqu'en 2029, par contre ils veulent se séparer de leur réseau de concessionnaires qui sont exsangues et ont peur d'une vague de dépôts de bilan ! Face à tous ces événements il est TRES urgent de stopper IMMEDIATEMENT toutes ces folies développées soit disant pour la pollution.

Chez Reconquête nous l'avons bien compris et nous allons entamer une campagne pour ouvrir les yeux des particuliers qu'on veut interdire de rouler sous le prétexte fallacieux que leur voiture bien qu'en bon état n'aurait plus le droit de rouler car soi-disant elle polluerait. Moi j'ai décidé de passer outre la loi je n'ai pas et n'achèterai pas de vignette Critair, piège à con et je continuerai à rouler avec mes voitures même si certains veulent m'en empêcher et je conseille à tous les Français de faire de même pour info l'amende est de 68€ et je les enmerde !

**Autre sujet de courroux c'est l'élection de ce salopard de Richard Ferrand socialope patenté pour avoir**

appartenu à l'aile gauche du PS mais comme en politique rien n'est jamais figé et comme l'autre pourri de Valls il s'est rendu compte que l'herbe était plus verte ailleurs et s'est rapproché de Macron jusqu'à devenir secrétaire général de la République en Marche (arrière) il a rudement bien fait cela lui a permis de se retrouver ministre de Mai à Juin 2017 mais impliqué dans une affaire judiciaire il est contraint de quitter le gouvernement et devient président du groupe LREM à l'assemblée nationale où l'année suivante il est nommé président de l'assemblée nationale. Ces mecs-là quelles que soient les saloperies qu'ils commettent ils retombent toujours sur leurs pattes comme Valls ! En 2022 il échoue à se faire réélire et donc doit quitter la présidence de l'Assemblée nationale. En 2019 il est mis en examen pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire des mutuelles de Bretagne (ils n'en ont jamais assez) cela se conclut comme d'habitude par un abandon des poursuites non pas parce que ce triste personnage est reconnu non coupable mais pour prescription des faits ! Macron qui a voulu pénaliser en lui glissant une peau de banane Ducon Moretti que tout le monde voyait comme Président du Conseil Constitutionnel a proposé contre toute attente la candidature de Richard Ferrand de façon à remplacer un repris de justice par un autre repris de justice, un pourri contre un autre pourri... Vous me direz ,jusque là rien d'anormal donc cet après midi le Parlement a validé ce choix funeste mais ce que je trouve très préoccupant c'est le mode de scrutin : en effet 39 parlementaires ont voté pour sa nomination contre 58 alors que pour respecter la majorité de blocage fixée aux 3/5°il fallait qu'il y ait 59 voix contre ; là où cela se corse, c'est que **les députés du Renoncement National se sont abstenus** trahissant de facto l'ensemble de leurs électeurs... et permettant ainsi à Macron d'éviter un formidable et historique camouflet ! Bien évidemment il ne fait nul doute que Marine tremble

pour sa condamnation et plus particulièrement pour son inéligibilité, peut-être pense-t-elle que Macron fera tout pour lui renvoyer l'ascenseur mais les électeurs dans tout cela qu'en fait-elle ? Et bien comme d'habitude et comme tous les politiques elle s'en fout ! Quelle différence avec Jean Marie qui se serait fait tuer pour son pays je trouve que désormais elle est indigne de porter le nom de Le Pen !

**J'avais déjà remarqué hélas durant les différentes élections que le Renoncement National penchait dangereusement désormais à gauche de même que les déclarations scandaleuses et maladroitesses de Marine affirmant que l'islam était compatible avec la République Française... Aujourd'hui nous en avons bien la preuve et je n'ai de conseils à donner à personne mais si les militants du FN veulent venir chez Reconquête nous saurons les accueillir en bons patriotes car Reconquête est bien en France le seul parti qui ose dire les choses c'est le parti de la vérité et le SEUL ET UNIQUE PARTI DE DROITE EN France !**

**Patrick Jardin**